

Ethics for Reviewing with SARA

Protect Ideas

As a reviewer for SARA (aka Service d'Aide à la Rédaction d'Articles), guided by the Library services of the École de technologie supérieure, you must protect the confidentiality of the ideas and concepts represented in the work you review. The work you review with SARA's online review service, as well as in person during workshop activities, is mostly unpublished and considered new or proprietary by the authors. The draft you are reviewing will be refined further and submitted to a journal or conference. Most likely, the work is still considered confidential by the authors' supervisors / employers, who do not consider sending it to SARA in any form as constituting a public disclosure. You should protect the ideas of the draft work in the following ways:

- You should not show the paper (or other form of draft work) to anyone else, including colleagues, unless you have asked them to help with your review. If so, they must read and abide by the same guidelines in this document.
- You should not show any results or supplementary material to non-reviewers.
- You should not use ideas from papers you review to develop new ones.
- After you have finished reviewing, you should destroy all copies of papers or other forms of the authors' draft work

By becoming a SARA reviewer you acknowledge to have read and understood the above and agree to adhere to these guidelines.

The text and concepts of this guideline have been adapted from the Computer Vision and Pattern Recognition 2015 conference http://www.pamitc.org/cvpr15/reviewer_guidelines.php
Dec 2018

Éthique d'évaluation avec le SARA

Protéger les idées

En tant que réviseur(e) du SARA (aussi connue sous le nom du Service d'aide à la rédaction d'articles), guidé par le Service de la bibliothèque de l'École de technologie supérieure, vous devez protéger la confidentialité des idées et des concepts représentés dans l'ouvrage que vous passez en revue. Les travaux que vous passez en revue avec le service d'évaluation en ligne du SARA, ainsi qu'en personne lors des ateliers, sont pour la plupart non publiés et considérés comme nouveaux ou exclusifs par les auteurs. Le brouillon que vous évaluez sera affiné et soumis à un journal ou à une conférence. Très probablement, le travail est toujours considéré comme confidentiel par les superviseurs / employeurs des auteurs, qui ne considèrent pas qu'il soit envoyé au SARA, sous quelque forme que ce soit, comme constituant une divulgation publique. Vous devez protéger les idées du brouillon des manières suivantes:

- Vous ne devez pas montrer le document (ou toute autre forme de travail préliminaire) à une autre personne, y compris à des collègues, à moins que vous leur demandiez de vous aider dans votre évaluation. Si tel est le cas, ils/elles doivent lire et respecter les mêmes directives dans ce document.
- Vous ne devriez montrer aucun résultat ou matériel supplémentaire à des non-réviseurs.
- Vous ne devriez pas utiliser les idées des articles que vous révisez pour en développer de nouvelles.
- Une fois que vous avez terminé votre évaluation, vous devez détruire tous les exemplaires de papiers ou d'autres formes du travail préliminaire des auteurs.

En devenant un réviseur(e) du SARA, vous reconnaissez avoir lu et compris ce qui précède et acceptez d'adhérer à ces directives.

Le texte et les concepts de cette ligne directrice ont été adaptés de la conférence 2015 de « Computer Vision and Pattern Recognition » :

http://www.pamitc.org/cvpr15/reviewer_guidelines.php

Déc 2018